

Réf: Dossier N° : 54591

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HOLY CALL COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY Bietry, Lot 27 prolongement Rue P. Langevin, 11 BP 225 ABJ 11

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14 Sept 2018 reçus par Me TCHRIFFO O. Fulgence, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HOLY CALL COTE D'IVOIRE » .

Objet: Le Centre d'Appel ;La Vente de matériels Informatiques, de consommables et la fourniture de matériels de bureau ;l'Intermédiation ;La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Bietry, Lot 27 prolongement Rue P. Langevin, 11 BP 225 ABJ 11

COGERANT: Monsieur DOMORAUD DARIUS DESIRE. Monsieur OUATTARA EMMANUEL PIERRE NOEL MATHIEU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25113 du 21/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22264 du 21/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

